

Ministère de l'Enseignement Supérieur

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

Université des Sciences, des Techniques
et des Technologies de Bamako



Faculté de Médecine et d'Odonto-Stomatologie

DER de Santé Publique et Spécialités

N° DERSP/FMOS/USTTB

Mémoire

Master en Santé Publique

Option : Santé Communautaire

Année Universitaire 2015 - 2016

IMPLICATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE DECISION: CAS DES ASACO DE LA CVI DU DISTRICT DE BAMAKO

Présenté et soutenu le

Par : Dr Mamadou Cherif Traore

Président :

Membre :

Directeur : Mr Adrahmane Coulibaly

IMPLICATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE DECISION: CAS DES
ASACO DE LA CVI DU DISTRICT DE BAMAKO

Tables de Matières

Carte sanitaire de la commune VI du district de Bamako	i
Remerciement	vi
RESUME	vii
Abstract :	viii
I. Introduction.....	1
II. Les questions de recherche:	3
III. Les objectifs	3
3.1. Objectif général	3
3.2. Objectifs spécifiques	3
IV. Les Hypothèses de recherche:	4
V. METHODE :	4
5.1. Le site de l'enquête	4
5.2. Type d'étude.....	5
5.3. La population de l'étude :.....	5
5.4. Les techniques de recherche :.....	6
5.5. Les outils de collecte des données :	6
5.6. Les critères d'inclusion et les critères de non inclusion :.....	6
5.7. Déroulement de l'étude	6
5.8. Méthodes d'analyse des données :	7
5.9. Les limite de l'étude.....	8
Tableau I :.....	9
VI. RESULTATS	10
6.1. LES DONNEES QUANTITATIVES:	10
Graphique 1 : Le niveau de représentation des membres du bureau de l'ASACO selon le sexe.....	10
Graphique 2 : Répartition des membres des comités de gestion ASACO de la VI selon le sexe.....	11
Graphique 3 : Le niveau de représentation selon les fonctions attribuées	12
6.2. DONNEES QUALITATIVES:	13
Tableau II : Niveau de représentativité et d'implication des femmes dans les bureaux des ASACO	13
Tableau III : La représentativité et niveau d'implication des femmes dans les comités de gestion	14
Tableau IV : La répartition des femmes selon la mobilisation des ressources.	17
Tableau V: Implications des femmes dans le suivi-evaluation	18
Graphique 4 : Le niveau d'implication des femmes au sein des instances de décision des ASACO de la VI	19
VII. DISCUSSIONS.....	20
1. Représentativité.....	20
3. Coordination.....	22
4. Mobilisation des ressources	22
5. Suivi Évaluation.....	23
VIII. CONCLUSION:	24
IX. RECOMMANDATIONS	25
Références bibliographiques	27
ANNEXES :	ix

IMPLICATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE DECISION: CAS DES
ASACO DE LA CVI DU DISTRICT DE BAMAKO

Liste des tableaux et graphiques :

Tableau I : Grille de BICHMANN adaptée pour évaluer l'implication des femmes dans les instances de décision des ASACO.

Tableau II : La proportion des femmes par bureau ASACO

Tableau III : La répartition des femmes en fonction des comités de gestion

Tableau IV : La répartition des femmes selon la mobilisation sociale.

Tableau V : Implication des femmes dans le suivi et évaluation.

Graphique 1 : Le niveau de représentation des membres du bureau de l'ASACO selon le sexe.

Graphique 2 : Répartition des membres des comités de gestion ASACO de la VI selon le sexe.

Graphique 3 : Le niveau de représentation selon les fonctions attribuées.

Graphique 4 : Le niveau d'implication des femmes au sein des instances de décision des ASACO de la VI.

IMPLICATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE DECISION: CAS DES
ASACO DE LA CVI DU DISTRICT DE BAMAKO

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

ASACO	Association de santé communautaire
ASACOFA	Association de santé communautaire de Faladié
ASACROYIR	Association de santé communautaire de Yirimadi
ASACONIA	Association de santé communautaire de Niamakoro
ANIASCO	Association de santé communautaire de Niamakoro
ASACOBAB	Association de santé communautaire de Banankabougou
ASACOSE	Association de santé communautaire de Senou
ASACOMA	Association de santé communautaire de Magnambougou
ASACOSO	Association de santé communautaire de Sogoniko
ASACOMIS	Association de santé communautaire de Missabougou
ASACOCY	Association de santé communautaire de Cité Yirimadio
ASACOSODI	Association de santé communautaire de Sokorodji, Diandjiguila
CA	Conseil d'Administration
CVI	Commune 6
CSCOM	Centre de santé communautaire
CSREF	Centre de santé de référence
CG	Comité de gestion
DUDH	Déclaration universelle des droits de l'homme
FELASCOM	Fédération locale des associations de santé communautaire
FENASCOM	Fédération nationale des associations de santé communautaire
FERASCOM	Fédération régionale des associations de santé communautaire

IMPLICATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE DECISION: CAS DES
ASACO DE LA CVI DU DISTRICT DE BAMAKO

OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONU	Organisation des Nations Unies
PDDSS	Plan décennal de développement socio sanitaire
PRODESS	Programme de développement Socio- sanitaire
WILDAF	Women Women in Law and Development in Africa
DERSP	Département d'enseignement et de recherche en santé publique

IMPLICATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE DECISION: CAS DES ASACO DE LA CVI DU DISTRICT DE BAMAKO

Remerciement

J'adresse mes sincères remerciements :

Au Seigneur et au PROPHETE MOHAMED (Paix et salut sur lui) de m'avoir facilité la réalisation de ce mémoire de fin de Master par sa grâce.

Mes parents, amis et collaborateurs pour leur assistance et leur accompagnement particulièrement à ma mère qui n'a ménagé aucun effort pour la réalisation du master.

Mon directeur de mémoire pour le temps qu'il a consacré à m'apporter les outils méthodologiques indispensables à la conduite de cette étude. Son exigence m'a grandement stimulée.

Le DERSP pour l'enseignement de qualité dispensé qui a su nourrir mes réflexions et a représenté une profonde satisfaction intellectuelle, merci donc aux enseignants-chercheurs et à l'ensemble du personnel impliqué au master

Au chef du département formation du CNAM, le Dr Adama Daou et à l'ensemble du personnel du CNAM pour leur accompagnement.

A tous mes aînés des trois premières promotions pour leurs conseils et leur appui pour ma formation

A tous mes collègues de la quatrième promotion pour leur esprit d'équipe et de partage.

Citation: << j'ai appris que le succès ne doit pas être mesuré par la position qu'on a atteint dans la vie, mais par les obstacles qu'on a dû surmonter tout en essayant de réussir >>

Booker T. Washington

IMPLICATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE DECISION: CAS DES ASACO DE LA CVI DU DISTRICT DE BAMAKO

RESUME

Dans le monde, les femmes effectuent les 2/3 du nombre d'heures de travail et produisent plus de la moitié des aliments et ne gagnent que 10% du revenu total. Elles constituent 70% des 1,2 milliards de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour ; L'égalité salariale entre les sexes n'existe dans aucun pays [www.adequations.org>SPIP>ARTICLE 333]. Ces quelques statistiques traduisent en leur manière les rapports inégalitaires entre les hommes et les femmes.

La notion de sexe renvoie aux caractéristiques biologiques qui différencient hommes et femmes. Par opposition à la notion de genre qui renvoie aux différences sociales entre hommes et femmes .après le changement démocratique de 1991, des efforts incontestables ont été entrepris pour la promotion de la femme et pour l'équité du genre au Mali où les femmes constituent plus de 51% de la population, 49% d'entre elles ont moins de 15 ans et 40% sont en âge de procréer. Si la multiplication des initiatives pour impliquer les femmes dans la prise de décision est une réalité, aucune recherche n'a cependant été menée sur le niveau réel et les formes de leur implication dans cette prise de décision. La présente étude est une étude transversale descriptive qui utilise à la fois les méthodes qualitatives et les méthodes quantitatives; elle a été menée afin de déterminer le niveau d'implication des femmes dans les instances décisionnelles des ASACO en commune VI. Les membres des bureaux ASACO, ceux de la FELASCOM ainsi que les médecins directeurs des CSCOM ont été concernés par la collecte des données. Les principales techniques d'enquête utilisées sont les entretiens semi – directifs et le questionnaire. Une revue documentaire a également été réalisée. La grille de BICHMANN modifiée et adaptée au contexte de la commune VI a été utilisée comme instrument d'analyse des données relatives aux indicateurs de la participation communautaire à savoir la Représentativité, la Gestion, la Coordination, et la Mobilisation des ressources. Les résultats synthétiques ont été présentés sur un diagramme en radar en signe d'interdépendance, où chaque axe représente un indicateur. Les repères indiquent si l'implication est Étroite (1), Limitée (2), Modérée (3), Ouverte (4) ou Ample (5). L'étude a montré que Globalement, les femmes ne sont pas assez impliquées dans les instances décisionnelles dans les ASACO de la commune VI.

MOT CLES : Instance décisionnelle, Femme, implication

IMPLICATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE DECISION: CAS DES ASACO DE LA CVI DU DISTRICT DE BAMAKO

Abstract :

Worldwide, women work two-thirds of the working hours and produce more than half of the food and earn only 10% of total income. They account for 70% of the 1.2 billion people living on less than one dollar a day; Gender equality does not exist in any country [www.adequations.org> SPIP> ARTICLE 333]. These few statistics reflect, in their own way, the unequal relations between men and women. The notion of sex refers to the biological characteristics that differentiate men and women. In contrast to the notion of gender, which refers to the social differences between men and women, after the democratic change in 1991, unquestionable efforts have been made for the advancement of women and for gender equity in Mali, where women are more Of 51% of the population, 49% are under 15 years of age and 40% are of reproductive age. While the proliferation of initiatives to involve women in decision-making is a reality, no research has been done on the actual level and the forms of their involvement in decision-making. The present study is a descriptive cross-sectional study that uses both qualitative and quantitative methods and has been conducted to determine the level of involvement of women in decision-making bodies of ASACOs in Commune VI. Members of the ASACO offices, FELASCOM offices and CSCOM directors were involved in the data collection. The main survey techniques used are the semi - structured interviews and the questionnaire. A literature review was also conducted. The BICHMANN grid modified and adapted to the context of Commune VI was used as an instrument for analyzing data on indicators of community participation, namely Representativeness, Management, Coordination, and Resource Mobilization. The synthetic results were presented on a radar diagram as a sign of interdependence, where each axis represents an indicator. The marks indicate whether the implication is Narrow (1), Limited (2), Moderate (3), Open (4) or Ample (5). The study showed that, overall, women are not sufficiently involved in the decision-making bodies in the ASACOs of commune VI.

KEY WORDS: Decision-making body, Woman, involvemen

IMPLICATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE DECISION: CAS DES ASACO DE LA CVI DU DISTRICT DE BAMAKO

I. Introduction

Dans le monde, les femmes effectuent les 2/3 du nombre d'heures de travail, produisent plus de la moitié des aliments et ne gagnent que 10% du revenu total. Elles constituent 70% des 1,2 milliards de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour. L'égalité salariale n'existe dans aucun pays [15].

Les femmes maliennes constituent plus de 51% de la population, 49% d'entre elles ont moins de 15 ans et 40% sont en âge de procréer. Elles sont donc jeunes et représentent une proportion importante de la population active et en conséquence, de la richesse du pays.

Dès le début des années 1960, le président Américain J.F.KENNEDY crée une commission sur le statut des femmes désignée sous le nom de « American women » et dénonçant les discriminations faites au travail et se traduisant par le refus de poste ou encore par des salaires inégaux. Ceci aboutira en 1966 à la création de la National Organization of Women ayant pour but de lutter contre ces genres de discriminations. En 1970, une grève nationale des femmes Américaines se reprend sur tout le territoire où les femmes refusèrent de faire les tâches ménagères et conjugales donnant ainsi naissance avec l'aide des médias aux premiers groupes de discussion du féminisme. Presque tous les pays occidentaux ont connu à cette époque des mouvements de libération des femmes. Cette situation tranche avec les combats des décennies précédentes qui revendiquaient l'égalité des droits et plus particulièrement le droit de vote. Ces mouvements avaient pour but de changer la manière de penser des femmes ainsi que la vision qu'elles ont d'elles-mêmes et de dénoncer la manière dont les hommes ont réussi à influencer la perception que les femmes avaient sur leur corps ou encore sur leur vie de tous les jours.[13]

Les féministes africaines comme Fatou Sarr du Sénégal et Sira Diop du Mali ne se reconnaissant pas dans la vision universaliste et ethnocentrique de leurs congénères occidentales, prirent leur distance avec le mouvement qui ne prenait pas en considération les réalités locales et les problématiques spécifiques de l'Afrique.[14]

La notion de sexe renvoie aux caractéristiques biologiques qui différencient hommes et femmes tandis que la notion de genre renvoie aux différences sociales entre hommes et femmes. Le genre révèle la construction sociale, historique, sociologique et culturelle de ce qu'est (ou devrait être) une femme ou un homme, le féminin ou le masculin. En somme, le genre est un concept qui permet d'analyser les différents rapports sociaux de pouvoir, un

IMPLICATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE DECISION: CAS DES ASACO DE LA CVI DU DISTRICT DE BAMAKO

outil qui oblige à prendre en compte les rapports sociaux de sexe et à adapter les projets et les programmes à une réalité objective. C'est aussi un levier qui offre l'opportunité d'agir sur les rapports sociaux de genre et de réduire les inégalités qui les caractérisent [16]. Françoise Héritier constate que la distinction entre féminin et masculin est universelle et que « *partout, de tout temps et en tout lieu, le masculin est considéré comme supérieur au féminin* »⁹. Elle appelle cela "la valence différentielle des sexes" dans son ouvrage intitulé *l'exercice de la parenté* [20].

Depuis la proclamation à Mexico, de l'Année Internationale de la Femme en 1975, suivie de la Décennie des Nations Unies pour la Femme (1976 -1985), l'amélioration du statut des femmes et de leurs conditions d'existence, l'égalité entre homme et femme, l'équité, la parité, le genre, etc. sont devenus des thématiques incontournables de tous les discours, déclarations politiques et programmes de développement économique, social et culturel.

L'Union Africaine, à travers sa politique Genre adoptée en décembre 2008, entend prendre des mesures pour appliquer le principe de parité au sein de son système de gouvernance et de gestion du personnel et recommande aux États d'aller progressivement dans ce sens. La CÉDÉAO, à travers sa politique genre (mars 2004), préconise « une société ouest- africaine où règne la justice et la sécurité et dans laquelle les hommes et les femmes peuvent prendre part, décider, contrôler et bénéficier de toutes les activités de développement » [11].

Au Mali, après le changement intervenu en 1991 et qui a favorisé d'un système politique démocratique, des efforts incontestables ont été entrepris en faveur de la promotion de la femme et pour l'équité du genre [8].

Pour rendre effectif le potentiel que les femmes représentent, c'est nécessaire de leur donner la possibilité non seulement de développer pleinement toutes leurs capacités pour influencer les processus de prise de décision, de gestion et de contrôle mais aussi et d'y faire valoir leurs préoccupations et expériences [10].

Les programmes de développement mettent un accent particulier sur la participation des femmes aux actions de développement et encouragent toutes les initiatives allant dans ce sens. Des notions comme « genre et développement », « gestion genre », « approche genre » continuent à être très présentes dans le discours de ces programmes. Si la multiplication des initiatives pour impliquer les femmes dans la prise de décision est une réalité, aucune recherche n'a cependant été menée sur le niveau réel et les formes de leur implication dans

IMPLICATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE DECISION: CAS DES ASACO DE LA CVI DU DISTRICT DE BAMAKO

cette prise de décision. L'ambition de cette étude est de contribuer à combler ce vide à travers l'étude des relations de pouvoir au sein des ASACO.

II. Les questions de recherche:

Les questions de recherche qui nous permettent de traiter ce sujet peuvent être formulées de la façon suivante:

- ✓ Quel est le niveau de représentation des femmes dans les ASACO de la Commune VI?
- ✓ Quelles sont les formes d'implication des femmes à la prise de décision dans les instances de gestion des ASACO de la CVI?
- ✓ Quelle perception les hommes représentés dans les organes de gestion des ASACO ont de la participation des femmes à la prise de décision?
- ✓ Quelle est la perception des femmes représentées dans les organes de gestion des ASACO sur l'implication des femmes à la prise de décision?
- Quel est le niveau d'implication des femmes dans le suivi et l'évaluation des activités des ASACO de la CVI?
- Quel est le profil sociologique de ces femmes?

III. Les objectifs

3.1. Objectif général

L'objectif général de ce travail est d'aider à mieux comprendre la façon dont les femmes participent aux instances de prise de décision

3.2. Objectifs spécifiques

- Déterminer le degré de représentation des femmes dans les ASACO de la Commune VI.
- Déterminer les rôles dévolus aux femmes dans les instances de prise de décision aux des asaco de la C.VI
- Identifier le profil sociologique des femmes qui participent aux instances de décision des ASACO de la C.VI

IMPLICATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE DECISION: CAS DES ASACO DE LA CVI DU DISTRICT DE BAMAKO

- Déterminer l'écart qui existe entre les discours et les pratiques concernant la question de l'implication des femmes à la prise de décision.

IV. Les Hypothèses de recherche:

Les hypothèses de cette recherche peuvent être formulées de la façon suivante :

- En termes de proportion, les femmes sont moins représentées dans les instances de décision que les hommes
- Les femmes assument plutôt des rôles secondaires dans les instances de prise de décision
- Il y a un écart entre les discours et les pratiques concernant la question de la participation des femmes

V. METHODE :

5.1. Le site de l'enquête

5.1.1 Présentation de la commune :

Située sur la rive droite du fleuve Niger, la commune VI couvre une superficie de 94 km².

En 2014, elle comptait une population estimée à 560 702 habitants (RGPH 2009 actualisé suivant le taux d'accroissement de la commune). La densité de la population est de 5965 habitants au Km². Les principales activités menées par la population sont : l'agriculture, le maraîchage, la pêche, l'élevage, le petit commerce, le transport, l'artisanat et l'industrie (alimentaire, plastique, BTP)

5.1.2 Présentation des infrastructures sanitaires :

La commune VI compte 10 (dix) quartiers dont 6 (six) urbains et 4 (quatre) semi urbains. Chaque quartier, dispose d'un CSCOM excepté Diandjiguila et Sokorodji qui se partagent un même CSCOM. Les quartiers de Niamakoro et Magnambougou disposent de deux CSCOM respectivement (ASACONIA, ANIASCO, ASACOMA I et ASACOMA II (fermé actuellement)). Les Csc com accredités sont au nombre de deux. En dehors des Csc com, la commune compte d'autres infrastructures sanitaires, dont 50 cabinets médicaux, 23 cliniques

IMPLICATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE DECISION: CAS DES ASACO DE LA CVI DU DISTRICT DE BAMAKO

médicales, 54 officines / pharmacies [12]. Notons que seules les structures transmettant les rapports d'activités ont été comptabilisées dans ces estimations.

Tous les CSCOM disposent de deux à trois Médecins et de cinq sages-femmes ou plus.

5.1.3. Présentation de l'association de santé communautaire

La politique sectorielle de santé du Mali a été bâtie sur le modèle pyramidale. Le premier niveau est le centre de santé communautaire (CSCOM). Il a pour mission de fournir le paquet minimum d'activités à savoir la consultation curative, l'accouchement, les vaccinations, les consultations prénatales, et postnatales et la vente des médicaments génériques. L'Etat a transféré la gestion des services de santé primaire aux associations de santé communautaire (ASACO); qui est comme toute association, un groupement volontaire de personnes, de villages, de fractions ou de quartiers mettant en commun leurs efforts, leurs moyens financiers et matériels pour parvenir à un but : L'amélioration de l'offre de soins et l'assainissement de leur environnement dans leur zone géographique dénommée aire de santé. (FENASCOM, 2007 : 5)

Il faut par ailleurs préciser que si en zone urbaine les conseils d'administration peuvent être élus au suffrage direct, en zone rurale ils sont composés de représentants élus de chacun des villages qui constituent l'aire de santé.

5.2. Type d'étude

Il s'agit d'une étude transversale descriptive qui utilise à la fois les méthodes qualitatives et les méthodes quantitatives

5.3. La population de l'étude :

Les cibles de l'étude sont les membres du bureau des différentes asaco de la C.VI ainsi que ceux de la felascom. Ces cibles comprennent les hommes aussi bien que les femmes. Les médecins directeurs des différents CSCOM ont aussi été interrogés. Une trentaine de membre des asaco, deux membres de la FENASCOM, deux membres de la FELASCOM ainsi que neuf directeurs techniques de centre ont été interrogés

IMPLICATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE DECISION: CAS DES ASACO DE LA CVI DU DISTRICT DE BAMAKO

5.4. Les techniques de recherche :

Les principales techniques utilisées pour la collecte des données de cette enquête sont les suivantes :

- La revue documentaire
- Les entretiens semi – directifs
- Enquête par questionnaire

5.5. Les outils de collecte des données :

- Guide d’entretien semi – directif
- Questionnaire

5.6. Les critères d’inclusion et les critères de non inclusion :

5.6.1 Critères d’inclusion :

Tous les membres de Bureau des ASACO et de la FELASCOM de la CVI en activité qui accepte de se soumettre au questionnaire ainsi que tous les médecins directeurs des différents CSCOM.

5.6.2 Critères de non inclusion :

Toutes les personnes ciblées ne souhaitant pas répondre aux questions posées ou n’étant pas disponibles au moment de l’enquête.

5.7. Déroulement de l’étude

Pour mener l’enquête, l’enquêteur a adopté la démarche suivante :

- Visite d’information des autorités (président de la FERASCOM) sur la tenue d’une enquête portant sur de l’implication des femmes dans les instances de décision des ASACO de la commune VI.

- la consultation des archives de la FENASCOM
- la consultation des documents administratifs de la FELASCOM
- la confection d’une fiche de recueil de données.

IMPLICATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE DECISION: CAS DES ASACO DE LA CVI DU DISTRICT DE BAMAKO

- la prise de contact avec les ASACO (par telephone) et avec le Médecin chef du district sanitaire (visite).
- Le pré-test des outils de collecte des données dans une ASACO voisine de la commune VI pendant trois jours par le chercheur afin de déterminer de possibles erreurs ou de problèmes de compréhension des outils.

Les entretiens individuels avec les membres des ASACO et de la FELASCOM ainsi qu'avec les médecins directeurs de CSCOM ont été effectués par le chercheur à travers une prise de note.

5.8. Méthodes d'analyse des données :

5.8.1 Données quantitatives

Les données ont été traitées et classées à l'aide du logiciel Excel. Cet outil nous a permis de calculer les fréquences, de faire des représentations graphiques des données.

5.8.2 Données qualitatives

Un dépouillement manuel a été effectué. La grille de BICHMANN (p.9) modifiée et adaptée au contexte de la commune VI a été utilisée comme instrument d'analyse des données recueillies. Cette grille comporte des items relatifs aux indicateurs de la participation communautaire que sont :

Représentativité

Gestion

Coordination

Mobilisation des ressources

Suivi Évaluation

Ainsi à partir d'une série de questions relatives à ces cinq indicateurs, nous avons pu déterminer l'ampleur de l'implication des femmes dans les instances de décision des ASACO au moment de l'étude en utilisant une échelle de classement des réponses.

Les résultats synthétiques qui vont être présentés sont portés sur un diagramme en radar en signe d'interdépendance. Chaque axe représente un indicateur. Les repères indiquent si

IMPLICATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE DECISION: CAS DES ASACO DE LA CVI DU DISTRICT DE BAMAKO

l'implication est « Étroite » (1), « Limitée » (2), « Modérée » (3), « Ouverte » (4) ou « Ample » (5)

5.9. Les limite de l'étude

Notre étude présente quelques limites. Nous en évoquons ici quelques-unes parmi les plus marquantes :

- Nous n'avons pas pu avoir les rapports financiers des ASACO ce qui fait que nous n'avons pas pu faire l'étude quantitative de la mobilisation des ressources.
- Certains présidents n'ont pas été rencontrés, de même que certains membres des bureaux pour raison de disponibilité de leur part.
- Les données de deux ASACO n'ont pas été compilées à cause de problèmes internes ou encore à cause du refus du DTC de montrer les documents relatif à l'asaco
- Les documents officiels de certains CSCOM et ASACO n'étaient pas à jour.

IMPLICATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE DECISION: CAS DES ASACO DE LA CVI DU DISTRICT DE BAMAKO

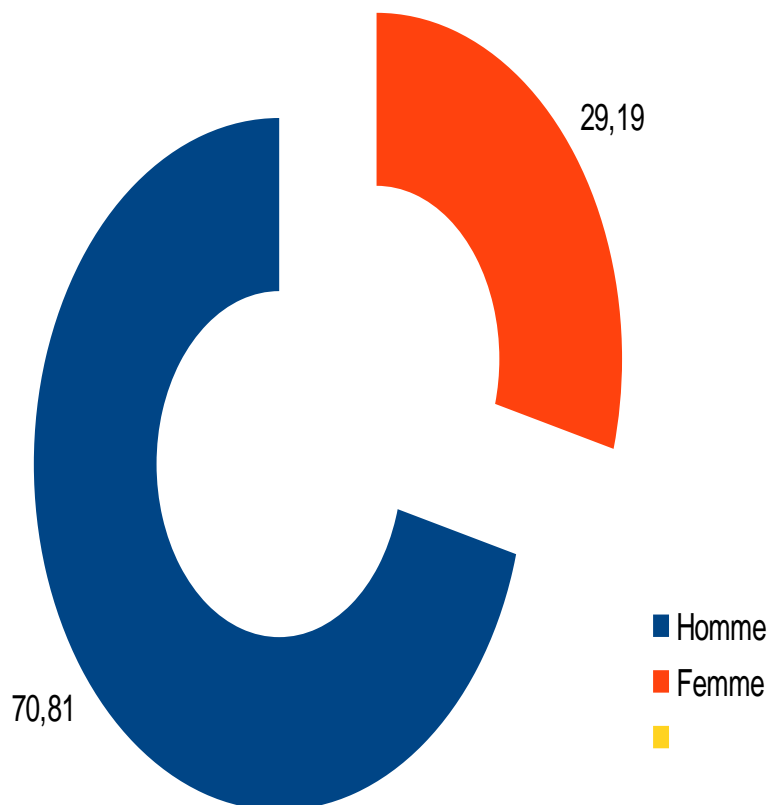
Tableau I : Grille de BICHMANN adaptée pour évaluer l'implication des femmes dans les instances de décision des ASACO

INDICATEUR	IMPLICATION (AMPLITUDE).				
	1= Etroite	2= Limitée	3= Modérée.	4= Ouverte	5= Ample
Représentativité	Les femmes sont peu ou pas représentées dans le bureau ASACO. Le % de femme < ou = 10%	Les femmes sont peu présentées dans le bureau ASACO les postes sont imposées par les hommes. Et elles travaillent sous l'autorité des hommes le % de femme >10 et < ou = 15%.	Les femmes sont dans le bureau ASACO mais. les postes sont consensuelles et les femmes travaillent indépendamment des hommes. Le% de femme dans le bureau est >15 et <ou = 20%	Les femmes sont présentes en nombre dans le bureau ASACO elles travaillent a même titre que les hommes. Le % de femme est >20 et <ou =30	Les femmes sont en nombre suffisants dans le bureau ASACO elles assurent le leader cheap. Le % de femme >30%
Coordination	Les femmes ne viennent pas aux réunions, ne se proposent pas comme membre de bureau,	Les femmes viennent mais arrivent toujours en retard et, elles repartent avant la fin de la réunion elles sont proposées pour être membre de bureau,	Les femmes participent passivement aux réunions pour confirmer ce que les hommes ont dit sans pour autant dire leur propre point de vue, elles restent jusqu'à la fin des réunions, les femmes sont sur les listes consensuelles,	Les femmes participent activement aux réunions en prenant la parole et en exprimant leurs propres Idées, les femmes se proposent, aux postes de responsabilité	Les femmes prennent la parole expriment leurs désaccords souvent en réunion, les femmes mènent campagne pour se faire élire aux postes de responsabilité
Gestion des activités	La mise en œuvre des activités de l'association est effectuée exclusivement par les hommes. Le nombre de femme dans les comités de gestion = 0	La mise œuvre des activités est effectuée par les hommes avec quelques implications des femmes. Le nombre de femme dans les comité de gestion < ou = 1	La mise en œuvre est effectuée par les femmes sous le contrôle des hommes. Le nombre de femme dans le comité de gestion = 2	Mise en œuvre effectuée par les femmes et les hommes. Le nombre de femme dans le comité de gestion = 3	Les femmes sont responsables sont activement impliquées dans la mise en œuvre des activités. Le nombre de femme dans le comité de gestion > 3
Mobilisation des ressources	LES femmes ne viennent pas aux activités de mobilisation sociale et de fonds ; Les moyens viennent exclusivement des revenus du CSCOM	Les femmes accompagnent les hommes dans la mobilisation sociale mais pas dans la mobilisation des fonds. <i>Les moyens proviennent du CSCOM et /ou d'autres partenaires</i>	Les femmes accompagnent les hommes dans la mobilisation sociale et dans la mobilisation des fonds. Les moyens proviennent du CSCOM et/ou d'autres partenaires	Les femmes font des démarches pour la mobilisation sociale, et financières sous la responsabilité des hommes, les moyens proviennent des activités du bureau	Elles prennent l'initiative et font des plaidoyers au près des partenaires pour la mobilisation des fonds et au près de la population pour la mobilisation sociale.
Suivi Evaluation	Les femmes ne sont pas associées aux activités de S&E, c'est le P CG et le P CA qui font le SUIVI et L'évaluation	Les activités de S&E sont menées en présence des femmes sans leurs implication, c'est le P CG qui fait le suivi avec certains membres et le P CA	Les décisions sont prises par les membres du CG et les décisions sont entérinées par le CA sans l'implication des femmes	Les membres du CG prennent en compte les besoins spécifiques des femmes avant de prendre les décisions et l'entériné par le CA	Les représentantes des femmes sont consultées avant de prendre les décisions et celles-ci assistent aux délibérations du CA sur les problèmes posées par le CG

IMPLICATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE DECISION: CAS DES ASACO DE LA CVI DU DISTRICT DE BAMAKO

VI. RESULTATS

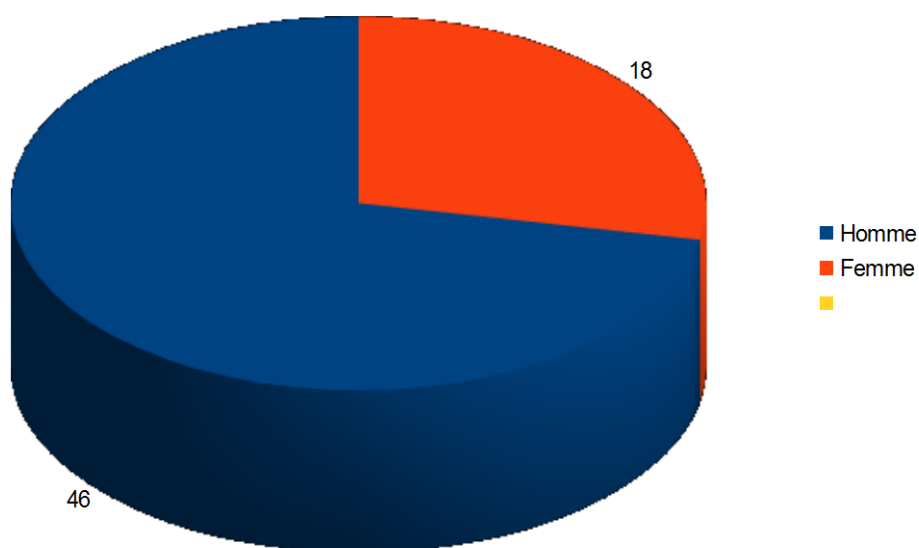
6.1. LES DONNEES QUANTITATIVES:



Graphique 1 : Le niveau de représentation des membres du bureau de l'ASACO selon le sexe

Sur 137 membres que comptent les ASACO de la commune figure 40 femmes, soit 29,19 % des membres du bureau des ASACO. En commune VI le % de femmes représentées dans les bureaux ASACO est inférieur à 30% avec une cotation à 40 et un niveau d'implication correspondant à « Ouverte » selon la grille d'évaluation.

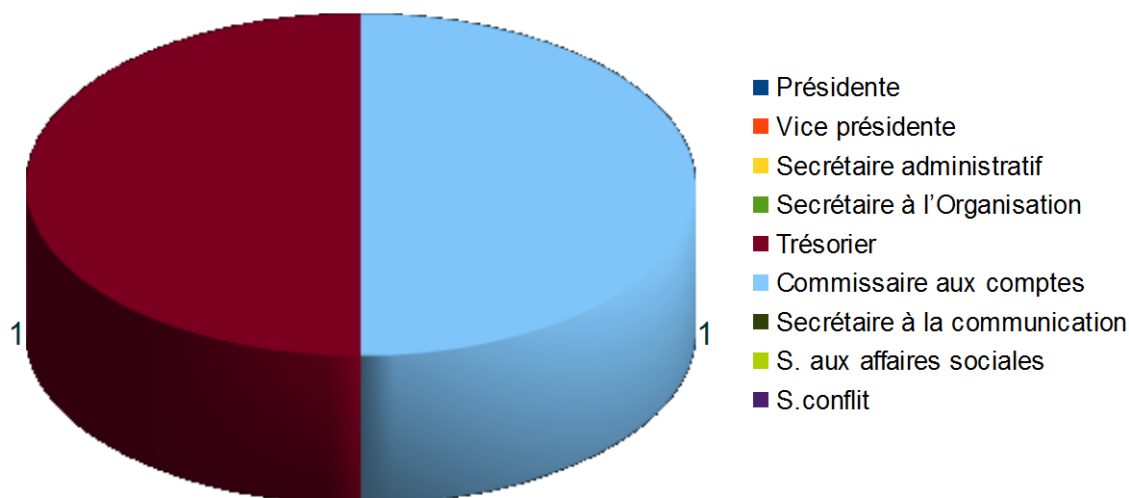
IMPLICATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE DECISION: CAS DES ASACO DE LA CVI DU DISTRICT DE BAMAKO



Graphique 2 : Répartition des membres des comités de gestion ASACO de la VI selon le sexe.

Le graphique montre un niveau de participation des femmes estimé à 18%, ce qui correspond à « Modéré » selon la grille de BICHMANN. De façon plus concrète, cela signifie que La mise en œuvre est effectuée par les femmes sous le contrôle des hommes selon la grille de Bichmann.

IMPLICATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE DECISION: CAS DES ASACO DE LA CVI DU DISTRICT DE BAMAKO



Graphique 3 : Le niveau de représentation selon les fonctions attribuées

Sur les 40 femmes membres des bureaux des ASACO, seules deux occupent des postes principaux (5%) c'est à dire des postes de responsabilités. Les autres sont réparties dans des postes d'adjoints avec un homme comme principal coordinateur.

L'équipe actuelle de la FELASCOM est exclusivement composée d'hommes, une situation qui va à l'encontre des textes dans ce domaine contrairement aux treize membres dont une femme vice-présidente révélées par la revue documentaire.

IMPLICATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE DECISION: CAS DES
ASACO DE LA CVI DU DISTRICT DE BAMAKO

6.2. DONNEES QUALITATIVES:

Tableau II : Niveau de représentativité et d'implication des femmes dans les bureaux des ASACO

N°	Noms	Nombre Membre de Bureau	Nombre de Femme/ bureau	% de femme/ bureau	Cotation	Niveau D'implication
1	ASACOMA	7	3	42,85%	5	Ample
2	ASACOFA	17	4	23,52%	4	Ouverte
3	ASACOSODIA	14	4	28,57%	4	Ouverte
4	ASACOSO	15	5	33,33%	5	Ample
5	ASACOBABA	13	4	30,76%	5	Ample
6	ASACROYIR	16	4	25,00%	4	Ouverte
7	ASACOSE	27	6	22,22%	4	Ouverte
8	ASACOMIS	15	6	40,00%	5	Ample
9	ANIASCO	13	4	30,76	4	Ouverte
	Total	137	40	29,19	40	Ouverte

IMPLICATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE DECISION: CAS DES
ASACO DE LA CVI DU DISTRICT DE BAMAKO

Tableau III : La représentativité et niveau d'implication des femmes dans les comités de gestion

N °	Noms	Nombre Membre/ Comité de Gestion	Nombre de Femme/ Comité de Gestion	% de femme/ comité de Gestion	Cotation	Niveau
1	ASACOMA	4	1	25,00%	2	LIMITEE
2	ASACOFA	6	0	0,00%	1	ETROITE
3	ASACOSODIA	5	2	40,00%	3	MODEREE
4	ASACOSO	8	2	25,00%	3	OUVERTE
5	ASACOBFA	5	1	20,00%	2	LIMITEE
6	ASACOYIR	5	1	20,00%	2	LIMITEE
7	ASACOSE	21	6	28,57	5	AMPLE
8	ASACOMIS	5	3	60,00%	4	OUVERTE
9	ANIASCO	5	2	40,00%	3	MODEREE
Total		64	18	28,12	25	MODEREE

Le comité de gestion étant l'organe chargé d'exécuter les décisions prises par le conseil d'administration est composé de moins de 30% de femmes coté à 3 selon la grille utilisée. Dans certains CSCOM visités comme celui de Sokorodji/Diandjiguila le comité de gestion existe mais il n'est pas fonctionnel et le centre est dirigé par quelques membres essentiellement des hommes ce qui traduit un écart significatif entre le réel et les discours des membres. De plus, lors de l'enquête, une participante membre du même bureau ne connaissait pas son poste et quand je lui ai demandé mais comment cela est -il possible ? Elle m'a répondu « *mon fils, si c'était aussi important tu penses que j'allais oublier mon poste?* » et il se trouve qu'elle a été proposée comme membre grâce à son affinité avec le vice-président. L'enquête a mis en évidence qu'une femme supposée être membre du bureau ASACO de Misabougou n'est pas sur le territoire national, elle est depuis fort longtemps conseillère à l'ambassade du Mali en Guinée. Les enquêtes ont révélé que le médecin directeur ne connaît pas certains présumés membres de bureau asaco comme le cas de Sokorodji. L'analyse du niveau scolaire des participantes montre qu'elles sont ménagères pour la plupart.

IMPLICATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE DECISION: CAS DES ASACO DE LA CVI DU DISTRICT DE BAMAKO

6.2.2 Perception des rôles féminins

La coordination

L'analyse des réponses de la plupart de nos enquêtés montre qu'ils sont favorables qu'une femme puisse être présidente de bureau (coordinatrice). Elle révèle aussi une tendance à croire qu'une femme présidente est confrontée à un problème de disponibilité pour assumer ce poste. D'autre part, les données suggèrent que les perceptions restent très influencées par les cadres culturels, c'est à dire que d'un point de vue culturel, le rôle de la femme est tellement encadré qu'un travail supplémentaire et surtout de responsabilité en dehors de la maison conjugale est très difficile à concevoir. A la question de savoir « est ce qu'une femme peut être présidente d'une ASACO », la réponse est « oui » pendant qu'à la question de savoir est ce qu'une femme peut diriger une ASACO, les réponses sont plutôt partagées. Une série de conditions se pose dans la plupart des réponses dont les mots clefs sont « contraintes » et « obligations » du bureau. Les CSCOM de Banankabougou et de Niamakoro 2 sont ceux qui ont chacune une femme occupant un poste spécifique (respectivement « commissaire aux comptes » et « trésorière »), ce qui est loin d'être satisfaisant quand on le rapporte à l'ensemble des Cscoms. Il est cependant important de savoir que le CSCOM de Yirimadio a adopté d'autres approches comme la création d'une association féminine dont la présidente est membre de droit de l'asaco, ce qui traduit une plus grande implication des femmes. Aucune des femmes enquêtées n'a affirmé être venue d'elle-même dans les bureaux. Elles ont toutes été proposées par un cadre du bureau soit pour leur compétence comme à l'asacoba soit par affinité comme à l'asacosodia. Les postes qu'elles occupent leurs ont été proposés.

IMPLICATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE DECISION: CAS DES ASACO DE LA CVI DU DISTRICT DE BAMAKO

6.2.3. Appréciation du niveau d'implication des femmes dans la mobilisation des ressources et le suivi évaluation :

Globalement, au niveau de la commune VI, les femmes accompagnent les hommes dans la mobilisation sociale et dans la mobilisation des fonds mais elles ne sont pas réellement impliquées dans une mobilisation quelconque, qu'elle soit financière ou sociale excepté Yirimadio comme l'a si bien affirmé une participante « *je suis membre de droit du bureau et présidente de l'association des femmes utilisatrices de CSCOM et nous avons donné à un groupement de femme la responsabilité du nettoyage du CSCOM moyennant une rémunération* » .

L'initiative de Yirimadio dans le cadre du lancement de l'association des femmes utilisatrices du CSCOM dont la présidente est membre de droit du bureau de l'ASACO a sans doute influé positivement selon un membre de la FENASCOM car l'association a aussi permis de mettre en place un groupement de femmes en charge de la cantine et aussi de l'assainissement du CSCOM.

Il est important de signaler qu'à l'ASACOBABA, la commissaire aux comptes est très impliquée ainsi que la trésorière de L'ANIASCO mais une femme impliquée sur quatre est loin d'être à un niveau d'implication suffisant au regard de la grille.

La mobilisation des ressources est cotée à 2 donc l'implication des femmes dans les instances de décision des ASACO est limitée.

IMPLICATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE DECISION: CAS DES ASACO DE LA CVI DU DISTRICT DE BAMAKO

Tableau IV : La répartition des femmes selon la mobilisation des ressources.

Noms ASACO		Cotation	Niveau d'implication
ASACOMA	Les femmes accompagnent les hommes dans la mobilisation sociale mais pas dans la mobilisation des fonds. <i>Les moyens proviennent du CSCOM et d'autres partenaires</i>	2	Limitée
ASACOFA	Les femmes accompagnent les hommes dans la mobilisation sociale et dans la mobilisation des fonds. Les moyens proviennent du CSCOM et d'autres partenaires	3	Modérée
ASACOSODIA	LES femmes ne viennent pas aux activités de mobilisation sociale et de fonds ; Les moyens viennent exclusivement des revenus du CSCOM	1	Étroite
ASACOSO	Les femmes accompagnent les hommes dans la mobilisation sociale mais pas dans la mobilisation des fonds. <i>Les moyens proviennent du CSCOM et d'autres partenaires</i>	2	Limitée
ASACOBABA	Les femmes accompagnent les hommes dans la mobilisation sociale et dans la mobilisation des fonds. Les moyens proviennent du CSCOM et d'autres partenaires	3	Modérée
ASACOHIR	Elles prennent l'initiative et font des plaidoyers auprès des partenaires pour la mobilisation des fonds et auprès de la population pour la mobilisation sociale.	5	Ample
ASACOSE	Les femmes accompagnent les hommes dans la mobilisation sociale mais pas dans la mobilisation des fonds. <i>Les moyens proviennent du CSCOM et d'autres partenaires</i>	2	Limitée
ASACOMIS	Les femmes accompagnent les hommes dans la mobilisation sociale et dans la mobilisation des fonds. Les moyens proviennent du CSCOM et d'autres partenaires	3	Modérée
ANIASCO	LES femmes ne viennent pas aux activités de mobilisation sociale et de fonds ; Les moyens viennent exclusivement des revenus du CSCOM	1	Étroite

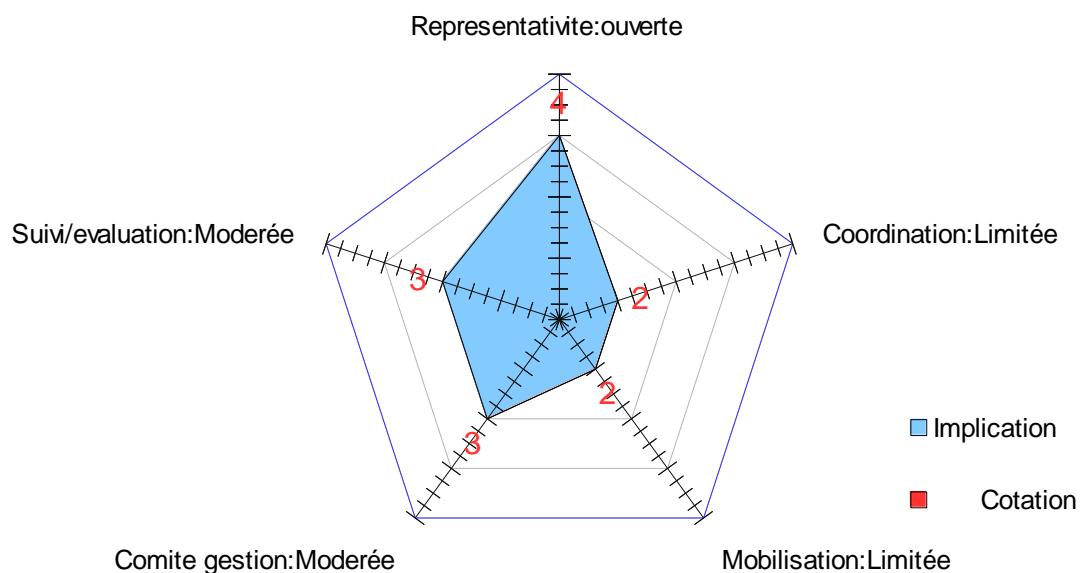
IMPLICATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE DECISION: CAS DES ASACO DE LA CVI DU DISTRICT DE BAMAKO

Tableau V: Implications des femmes dans le suivi-evaluation

Nom ASACO		Cotation	N.implication
ASACOMA	Les décisions sont prises par les membres du CG et les décisions sont entérinées par le CA sans l'implication des femmes	3	Moderée
ASACOFA	Les membres du CG prennent en compte les besoins spécifiques des femmes avant de prendre les décisions et les entériner par le CA	4	Ouverte
ASACOSODIA	Les femmes ne sont pas associées aux activités de S&E, c'est le P CG et le P CA qui font le SUIVI et L'évaluation	1	Etroit
ASACOSO	Les activités de S&E sont menées en présence des femmes sans leur l'implication, c'est le P CG qui fait le suivi avec certains membres et le P CA	2	Limitée
ASACOBABA	Les membres du CG prennent en compte les besoins spécifiques des femmes avant de prendre les décisions et les faire entériner par le CA	4	Ouverte
ASACOFYIR	Les membres du CG prennent en compte les besoins spécifiques des femmes avant de prendre les décisions et les faire entériner par le CA	4	Ouverte
ASACOSE	Les membres du CG prennent en compte les besoins spécifiques des femmes avant de prendre les décisions et de les faire entériner par le CA	4	Ouverte
ASACOMIS	Les membres du CG prennent en compte les besoins spécifiques des femmes avant de prendre les décisions et de les faire entériner par le CA	4	Ouverte
ANIASCO	Les décisions sont prises par les membres du CG et les décisions sont entérinées par le CA sans l'implication des femmes		

IMPLICATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE DECISION: CAS DES ASACO DE LA CVI DU DISTRICT DE BAMAKO

La totalité des asaco enquêtées prétend avoir un mécanisme de suivi - évaluation à travers leur comité de gestion et la supervision du CSREF et de la DNDSES. Compte tenu de l'état des différents comités de gestion, l'implication des femmes laisse à désirer. Les rapports des différentes supervisions du CSREF et du DNDSES mentionnent assez peu cette notion de genre. Dans l'ensemble, le niveau d'implication des femmes dans le suivi évaluation dans les instances de décision des Association de Santé Communautaire est coté à 3 selon la grille de BICHMANN adaptée. Elle est donc « modérée ». Les femmes ne sont pas assez impliquées.



Graphique 4 : Le niveau d'implication des femmes au sein des instances de décision des ASACO de la VI

IMPLICATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE DECISION: CAS DES ASACO DE LA CVI DU DISTRICT DE BAMAKO

VII. DISCUSSIONS

1. Représentativité

Au total, la proportion de femmes par bureau est de 29,19%. Le niveau d'implication des femmes est « ouverte » et n'atteint pas les normes de l'Etat malien qui sont de 30% [4]. Ce niveau de représentativité des femmes dans les instances de décision interpelle à la fois le gouvernement, les partis politiques ainsi que la société civile. Il figure parmi les préoccupations formulées par le comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. C'est pourquoi le quota d'au moins 30% a été recommandé par l'Etat. Un président d'ASACO nous a clairement affirmé lors de l'entretien « *je ne suis pas dans ces problèmes de genre car tout le monde sait qu'elles ne travaillent pas et qu'elles ne sont jamais disponibles* » .

Une étude menée par l'ONG néerlandaise SNV sur le profil des membres des comités de gestion des ASACO dans la région de Koulikoro montre que 93% des membres sont des hommes alors que les femmes représentent de 50 à 55 % de la population active de cette région. [12]. Une étude réalisée par la Fédération Nationale des Associations de santé Communautaire du Mali (FENASCOM) a montré la faible représentation des femmes au niveau des structures de prise de décision, soit 26,3% dans les Associations de santé Communautaire (ASACO) et 2,43% dans la Fédération régionale des associations de santé communautaire (FERASCOM) [12] ; ce qui corrobore les résultats de notre étude.

L'analyse globale de l'expérience faite en matière de participation des femmes aux prises de décisions aux niveaux local et national durant les 3 années de mise en œuvre du projet « Bonne gouvernance et participation des femmes dans 7 pays d'Afrique de l'Ouest » a donné naissance à une déclaration adoptée par plusieurs réseaux de femmes (WiLDAF, Groots et WILSA) lors de l'atelier de la 53^{ème} session des Nations Unies sur la Condition de la Femme, tenue du 02 au 13 mars 2009 à New York. [13].

Une très large majorité des participants affirme que les femmes ne sont pas assez représentées dans les bureaux des ASACO. Ce qui confirme les résultats de l'enquête quantitative. Les raisons sont diverses et sont les suivantes :

- elles sont moins engagées que les hommes à cause des pesanteurs socio- culturelles
- Elles ne sont pas disponibles pour les activités

IMPLICATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE DECISION: CAS DES ASACO DE LA CVI DU DISTRICT DE BAMAKO

- Le caractère bénévole du statut de membre de l'ASACO
- La méconnaissance de l'intérêt des ASACO
- Le manque d'intérêt des élus (quelques participants ont affirmé n'avoir jamais vu un membre de la famille du maire, ni du député se faire soigner dans leur CSCOM)

Tous les participants ont affirmé que la présence des femmes est appréciée par la majorité des populations et ont souligné que l'absence ou la faible représentation des femmes dans les bureaux n'est pas un problème de développement mais que leur implication apporte un plus. Elles participent peu à la vie des ASACO non pas parce qu'on le leur interdit mais à cause de la réticence de leurs maris. « *Elles semblent être occupées par d'autres aspects de la vie* » a affirmé le vice-président de la FENASCOM.

2. Gestion

En commune VI, sur les 64 membres des différents comités de gestion, 18 sont des femmes, soit 28,12% mais aucune d'entre elles n'occupe le poste de présidente et la grande majorité ne participe pas régulièrement aux réunions. L'ASACO de Sokorodji/Diandjiguila n'est pas fonctionnelle et celle de Faladié dont le président dirige la FELASCOM, n'a pas de femme dans son comité de gestion.

Les ASACO de la commune VI ont en moyenne deux femmes dans leurs Comités de Gestion. Ce qui nous donne une cotation de l'indicateur à 2 selon la grille d'implication, donc une implication « modérée » des femmes dans les Comités de gestion des ASACO. Or, nous savons que la gestion quotidienne des activités est faite par les membres du comité de gestion dont les décisions sont entérinées par le CA selon les statuts et les règlements. Le Projet de Renforcement des Capacités Des Organisations Féminines du Mali (RECOFEM), lors d'une étude réalisée en 2007, a montré que la participation de la femme à la gestion de la vie publique, notamment sa représentation dans les instances de décision, était faible [19].

Cette situation peut s'expliquer par le fait que pour être membre du comité de gestion d'une ASACO, il faut être membre de son CA. Pour être membre du CA ou candidat à n'importe quel poste, il faut avoir une carte de membre. Cette carte est gardée par le chef de famille compte tenu des règles sociales en vigueur. L'ignorance des règles sociales qui est l'origine de bien de conflits explique les nombreuses errances et des multiples échecs des actions menées dans le secteur de la santé.

IMPLICATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE DECISION: CAS DES ASACO DE LA CVI DU DISTRICT DE BAMAKO

Au cours de l'enquête, les participants ont affirmé que les réunions statutaires des comités de gestion se tiennent rarement dans certaines ASACO sauf en cas de problème grave qui entrave même l'existence de l'ASACO. Ils ont aussi affirmé qu'en général, les femmes ne se portent pas candidates pour les postes des bureaux ASACO. Elles sont proposées par affinité et non par mérite. Aucune femme ne s'est volontairement portée candidate pour un poste dans aucune ASACO excepté celle de Yirimadio où les femmes ont beaucoup d'activités et de responsabilité. Comme l'a si bien dit un cadre de la FENASCOM « *l'important n'est pas le poste, mais la volonté et le dévouement des femmes à relever le défi* ».

La majorité des participants qualifient les rapports de travail de « bons », « Sans discrimination de Sexe », « Respect mutuel »

Dans l'ensemble, les résultats quant à l'implication des femmes ne sont pas encourageants ,et quelque fois mitigés à cause de la non tenue des réunions statutaires, les procédures de mise en place de certains bureaux (du copinage, du favoritisme et du népotisme) .

3. Coordination

Globalement en commune VI du district de Bamako, l'implication des femmes en terme de coordination est cotée à 2 donc « limitée ». il n'y a pas de femme présidente.

Sur les neuf bureaux ASACO enquêtés, aucun n'est présidé par une femme, idem pour le bureau local de la commune qui compte douze membres dont aucune femme. Les résultats de l'enquête montrent que les femmes détiennent seulement deux postes principaux sur neuf à L'ANIASCO et à l'ASACOBABA .Ces deux femmes sont des intellectuelles respectivement directrice d'école et économiste à la retraite. Une étude non publiée menée en 2009 par A. Daou a côté cet indicateur à 1 donc « étroit » en commune I du district de Bamako [21].

4. Mobilisation des ressources

Selon les participants, les ASACO n'ont pas beaucoup de ressources matérielles et humaines qualifiées. Généralement les fonds proviennent des activités du CSCOM qui ne suffisent pas à entretenir les CSCOM. Dans leur conception, les ASACO doivent être des structures autonomes. Au moment de la mise en œuvre de leurs activités, l'Etat apporte près de 90% des coûts et souvent les ONG apportent des subventions. La mobilisation des ressources financières se résume en général à la vente de médicaments et des tickets de consultation. Les donateurs sont peu nombreux et varient en fonction de l'ASACO.

IMPLICATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE DECISION: CAS DES ASACO DE LA CVI DU DISTRICT DE BAMAKO

Au cours de notre enquête, certains participants ont affirmé que le bas niveau d'instruction des femmes, l'opposition des maris, le fait que la femme joue un rôle secondaire selon notre tradition qui les assimile à un objet sont des raisons qui les empêchent très souvent de participer aux activités de mobilisation sociale ou de mobilisation des fonds.

Selon d'autres enquêtés, les femmes sont les seules responsables de cette situation à cause de leur statut de bénévoles car elles sont dans les activités politiques où elles gagnent de l'argent.

Globalement, les femmes accompagnent les hommes dans la mobilisation sociale et dans la mobilisation des fonds. Elles ne sont pas trop impliquées dans la gestion opaque de certains ASACO ; elle donc cotée à deux c'est à dire « limité ».

5. Suivi Évaluation

Globalement, parmi les activités qu'elles mènent dans les ASACO de la CVI, les femmes ne sont pas assez impliquées dans le suivi évaluation.

Dans les associations comme l'ASACOSODIA, les prestations des femmes ne sont pas appréciées à hauteur de souhait d'après certains participants sans doute pour les raisons suivantes : le CA et le comité de gestion n'existent que de nom, pas de réunions de suivi, méconnaissance des activités de suivi par la grande majorité des femmes.

Dans l'ensemble, très peu de réunions de suivi sont tenues et peu de femmes participent à ces réunions. D'après certains participants, beaucoup de femmes ne cessent de répéter qu'elles sont d'accord avec ce que l'assemblée décide. Le CSREF et d'autres structures étatiques font des supervisions et envoient leurs rapports aux différents bureaux mais l'implication des femmes dans les instances de décision mais ces documents ne font souvent aucune allusion à l'implication des femmes.

De manière générale, force est de constater que l'implication des femmes dans le suivi et l'évaluation est faible selon les réponses données par les enquêtés. Elles sont très rarement impliquées. « *Les hommes ne nous ont jamais parlé de revue des activités* » s'exprimait ainsi une femme participante à l'asacodia.

Globalement, l'indicateur au niveau communal est coté 3 selon la grille d'évaluation de l'implication des femmes ce qui correspond à « modérée » selon la grille.

IMPLICATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE DECISION: CAS DES ASACO DE LA CVI DU DISTRICT DE BAMAKO

VIII. CONCLUSION:

L'étude a montré que :

- ✓ Les ASACO ne sont pas bien structurées, le nombre des membres du bureau diffère d'une ASACO à un autre
- ✓ Les femmes participent peu aux réunions et s'impliquent peu dans les activités des ASACO
- ✓ Le niveau intellectuel (scolaire) joue un rôle important
- ✓ Les femmes sont finalement réduites à participer aux activités qu'elles perçoivent pour l'essentiel comme une manipulation des hommes.
- ✓ Il est apparu également que les Associations de santé communautaire présentent des lacunes vis-à-vis des textes aussi bien dans les aspects de coordination, de gestion des activités que dans la mobilisation des ressources (matérielles, financières) et qu'il n'existe presque pas de suivi évaluation.
- ✓ Le bénévolat a été aussi mis en évidence comme difficulté.
- ✓ En termes de proportion, les femmes sont moins représentées dans les instances de décision que les hommes
- ✓ Les femmes assument plutôt des rôles secondaires dans les instances de prise de décision
- ✓ Il y a un écart entre les discours et les pratiques concernant la question de la participation des femmes
- ✓ Globalement, les femmes ne sont pas assez impliquées dans les instances de décisions dans les ASACO de la commune VI.
- ✓ La mise en place d'une association de femmes utilisatrices de CSCOM a eu un impact sur leur implication à Yirmadio.
- ✓ Il serait important pour l'État malien de s'impliquer d'avantage dans la gestion et l'organisation des ASACO pour garantir une amélioration croissante du système de santé en vue d'atteindre les objectifs du développement du Millénaire.

IMPLICATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE DECISION: CAS DES ASACO DE LA CVI DU DISTRICT DE BAMAKO

IX. RECOMMANDATIONS

Au terme de cette étude sur l'évaluation de l'implication des femmes au sein des instances de décision dans les associations de santé communautaire, les recommandations suivantes peuvent être faites :

Aux autorités administratives et sanitaires

- la relecture des textes des ASACO en améliorant les mécanismes de fonctionnement pour une forte implication des femmes.
- L'uniformisation du nombre de membres des bureaux des comités de gestion, et des comités de surveillance c'est à dire que tous les asaco doivent avoir les mêmes postes à occuper pour éviter toute confusion d'un bureau à un autre.
- L'implication des autorités administratives et sanitaires pour le renforcement de la participation des femmes à la décision
- La mise en évidence du genre dans les rapports de supervision
- Aux associations de santé communautaires et aux organisations faitières
- L'application correcte des textes pour la mise en place des associations de santé communautaire par l'implication des organisations de femmes et de jeunes à toutes les étapes de mise en place des instances de décisions des ASACO ; de la mise en œuvre et du suivi évaluation des activités.
- Veiller à la tenue régulière des réunions statutaires des différents organes de gestion et de coordination des ASACO.
- La recherche active de femmes (diplômées) disponibles selon le profil (domaine de compétence en fonction des postes).
- La mise en place d'un mécanisme de suivi du système de quotas instauré par l'Etat dans les instances de décision des ASACO.
- L'organisation d'une revue annuelle ou semestrielle des activités avec l'implication des organisations de femmes et aussi garantir une forme de participation des femmes au renouvellement des instances de décision en veillant à la régularité des procédures de renouvellement

IMPLICATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE DECISION: CAS DES ASACO DE LA CVI DU DISTRICT DE BAMAKO

- Limiter à deux (02) les mandats des membres des ASACO
- Veiller au respect de la relation hiérarchique entre les ASACO, la FELASCOM, la FERASCOM et la FENASCOM.
- Archivage des données à tous les niveaux (FENASCOM, FERASCOM et FELASCOM)
- Réviser le statut de bénévoles des membres des ASACO
- Aux élus municipaux et communaux
 - S'impliquer d'avantage en donnant le bon exemple pour la fréquentation et la crédibilité des CSCOM.
 - Lutter pour l'adoption de lois en faveur de l'implication des femmes dans les instances de décision des associations de santé communautaire
 - Faire des plaidoyers auprès des autres associations afin qu'elles s'impliquent dans la gestion de leurs ASACO en devenant membre.

IMPLICATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE DECISION: CAS DES
ASACO DE LA CVI DU DISTRICT DE BAMAKO

Références bibliographiques

1. *Programme Décennal de Développement Sanitaire et Social 2014 - 2023*
2. *FENASCOM, 2006, Rapport d'activités*
3. *Rapport systeme d'information sanitaire CVI 2016*
4. *FENASCOM, Janvier 2017, Déclaration de politique générale*
5. *DRS, Annuaire statistique 2005*
6. *Direction Nationale de la santé, 2015, Rapport nationale du Système d'Information Sanitaire*
7. *OMS : stratégie et outils pour l'intégration du genre en matière de santé : <http://www.who.int/gender/fr> (octobre 2016)*
8. *Projet de Renforcement des Capacités Des Organisations Féminines du Mali (RECOFEM), septembre 2007, Etude sur la situation de la femme au Mali*
9. *ROLLINDE M. (sous la dir.), Manuel Genre et changement social en Afrique, éditions des archives contemporaines;*
10. *Centre d'Étude et de Coopération Internationale, 2011, Projet d'Égalité entre les Femmes et les Hommes, Mali*
11. *-MPFEF, Politique national genre du Mali*
12. *CSREF CI, 2007, Rapport du système d'information sanitaire*
13. *societe.femme.animation.over-blog.FR*
14. <https://afrofeminista.com>>2014/07/20 (consulté le24/01/2017)
15. www.adequations.org>SPIP>ARTICLE 333 (consulté le24/01/2017)
16. base.d-p-h.info>fiche-dph-7250 (consulté le24/01/2017)
17. *FENASCOM, 2006, Plan d'appui des Associations de Santé Communautaire et leur fédération au Mali*

IMPLICATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE DECISION: CAS DES
ASACO DE LA CVI DU DISTRICT DE BAMAKO

18. WILDAF, 2009, *Experience in 7 West African countries Women's participation in decision-making at decentralised level*, New letter N° 38,
19. RECOFEM, 2007, *Etude sur la situation de la femme au Mali*.
20. Choisir la cause des femmes: <file:///I:/Nouveau%20dossier/fran.herit.interview.pdf> (consulté le 24/12/2016)
21. Archive centre national d'appui à la lutte contre la maladie

IMPLICATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE DECISION: CAS DES
ASACO DE LA CVI DU DISTRICT DE BAMAKO

ANNEXES :

IMPLICATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE DECISION: CAS DES
ASACO DE LA CVI DU DISTRICT DE BAMAKO

Annexe 1

Guide

d'entretien individuel

Bonjour/ bonsoir, je m'appelle _____ je mène une enquête dans le cadre de la réalisation de mon mémoire de fin d'étude

Cette étude a pour objectif principal d'évaluer l'implication des femmes dans les instances de décision des associations de santé communautaire depuis la mise en place des instances de décision jusqu'au suivi et évaluation des activités en passant par l'exécution des interventions. Au vu de cela, j'aurai besoin de vous poser quelques questions. Le contenu de cet entretien restera confidentiel, personne ne saura que c'est vous qui avez donné ces réponses.

Est-ce que je peux continuer ? OUI NON

Si Oui continuer, si Non merci ; veuillez nous retourner le questionnaire

.

N°du questionnaire ___/___/___/

Date de l'enquête ___/___/___/

Site de l'enquête : Bamako, la commune VI

CSCOM de.....

ID de l'enquêté : /___/___/___/

Age : /___/___/

Sexe : Féminin /___/

Masculin /___/

Statut Matrimonial

Niveau scolaire

IMPLICATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE DECISION: CAS DES
ASACO DE LA CVI DU DISTRICT DE BAMAKO

Occupation :

1. Que pensez vous des Associations de Santé Communautaire ?.....

2.

- Quand est ce que votre bureau a été mis en place pour la première fois ?

- Quel poste occupez-vous

3. Combien de membres compte- il ? Combien d'hommes ? Combien de femmes ?

4. Pensez-vous que les femmes sont suffisamment représentées dans le bureau ?

. Expliquez :

5. Comment se déroule l'élection des membres du bureau ?:

6. Quelles fonctions occupent les femmes de votre bureau ?

.S'il n y a pas de femmes, y a-t-il une raison particulière à cela ?

IMPLICATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE DECISION: CAS DES
ASACO DE LA CVI DU DISTRICT DE BAMAKO

7. A votre avis, les femmes doivent-elles être membres du bureau ? Pourquoi ?

8. Doit-on leur attribuer des fonctions spécifiques ? - - - Lesquelles ?

9. Comment se prennent les décisions au sein de votre bureau ?

10. Pouvez - vous me donner un exemple qui montre que les points de vue des femmes sont pris en compte dans les décisions du bureau ?

11. Selon vous, les femmes sont- elles suffisamment représentées ou au contraire peu représentées dans les bureaux des asaco ? Quelles en sont les raisons ?

12- Pensez vous que la faible représentation des femmes dans les instances de décisions est un réel problème de développement ? En quoi est il un problème ?

.....
.....
.....
.....

13. Comment s'est déroulé le choix des membres des ASACO?

IMPLICATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE DECISION: CAS DES
ASACO DE LA CVI DU DISTRICT DE BAMAKO

.....
.....
.....

13- Quels sont les postes qu'elles occupent généralement dans les bureaux ?

.....
.....
.....

14- Est-ce que c'est des postes qu'on leurs donne ou qu'elles prennent elles même ?

.....
.....
.....
.....

15. Est ce des postes clés que les femmes occupent ?.....

.....

16. Aviez-vous participé à ce choix des membres ?..... Si non pourquoi ?

.....
.....
.....

. Etes-vous satisfait de ce choix ?..... Si non pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

17. Participez-vous aux réunions l'ASACO ?..... Si oui quel rôle jouez-vous ?.....

18. votre comité de gestion est-il fonctionnel ?

IMPLICATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE DECISION: CAS DES
ASACO DE LA CVI DU DISTRICT DE BAMAKO

-Qui participe à la gestion des ASACO ?

..... ;;;..... ;;;;;;;;;;;.....
.....

-Les femmes se proposent telle comme présidente ou encore comme membre du comité de gestion....."

.....
.....

19- Que pensez vous de la prestation des femmes dans les bureaux ASACO?

.....
.....
.....

20- Est-ce qu'il y a un nombre élevé de femmes pendant les réunions des ASACO ? Justifier vos réponses.

.....
.....
.....

21. Que pensez-vous du mode de fonctionnement des ASACO?

.....
.....

22. Avez-vous des responsabilités dans l'ASACO? Si oui lesquelles ?

IMPLICATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE DECISION: CAS DES
ASACO DE LA CVI DU DISTRICT DE BAMAKO

.....
.....
.....
.....

23. -Pendant vos réunions de bureau, les femmes prennent elles la parole pour exprimer leurs idées ?

.....
.....
.....

-24. Est-ce que les idées des femmes sont prises en compte pour l'amélioration des interventions du bureau ?

.....
.....
.....

25.-Que pensez-vous d'une femme président du bureau d'ASACO.....

.....
.....
.....

26.L'ASACO bénéficie-t-elle de votre soutien ? Si oui de quelle nature (financière, matérielle, humaine) ?

.....
.....
.....

27.Participez-vous à la mobilisation des ressources de l'ASACO ? Si oui est-ce que vos suggestions sont prises en compte ?

IMPLICATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE DECISION: CAS DES
ASACO DE LA CVI DU DISTRICT DE BAMAKO

.....
.....
.....

28. Savez-vous d'où proviennent les ressources financières de l'ASACO ?

.....

29.

- Quels rôles concrets les femmes jouent dans cette mobilisation des ressources ?

- Quels rôles concrets les femmes jouent dans la mobilisation sociale?

30. Est ce qu'il existe un mécanisme de suivi et d'évaluation des activités ?

.....
.....

31. Comment se fait le suivi et l'évaluation ?

.....
.....

32. Les femmes du bureau participent-elles au suivi ?

IMPLICATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE DECISION: CAS DES
ASACO DE LA CVI DU DISTRICT DE BAMAKO

.Comment cela se passe-t-il ?

33. Aviez-vous Participé à une réunion de revue. ?

.....

.....34. Étés-vous informés des performances de L'ASACO ? Si oui comment ?

.....

.....

.....

-35. Selon vous la communauté apprécie-t-elle les femmes qui sont dans les bureaux ASACO ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

AUTRES :

Avez-vous des suggestions à faire pour améliorer l'implication des femmes dans les instances de décision des ASACO ?

.....

MERCI

IMPLICATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE DECISION: CAS DES
ASACO DE LA CVI DU DISTRICT DE BAMAKO

Annexe 2

FICHE DE COLLECTE DES DONNEES

N°	Noms Associations	Nombre de membre de bureau	Nombre de femme dans le bureau	Nombre de membre du comité de gestion	Nombre de femme dans le comité de gestion
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					